

Compte rendu sommaire n° 03 du Conseil de Quartier  
**Montagne Verte – Koenigshoffen - Elsau**  
Réunion plénière du 04 février 2009

Les membres du Conseil de quartier se sont réunis le mercredi 04/02/2009 à 18h30, dans la salle du restaurant du Foyer Saint Arbogast, 10 rue des Mérovingiens, à la Montagne-Verte.

Collège des habitants : 19 présents, 4 excusés, 5 absents,  
Collège des associations : 8 présents,  
Collège des acteurs socio-professionnels : 6 présents, 2 excusés.  
au total : 33 conseillers sur 44.

L'animatrice accueille un nouveau représentant au collège des associations, Julia DJILLALI, pour le centre socioculturel de la Montagne-Verte.

Le porte-parole annonce la démission de Sébastien MULLER qui est en cours de remplacement.

## **1. ETAT DES LIEUX : QUARTIER DE L'ELSAU**

Le porte-parole présente une note sur le quartier de l'Elsau sous ses différentes facettes:

- caractéristiques du quartier ;
- travaux et aménagements réalisés ;
- quelques problématiques du quartier de l'Elsau : sécurité-prévention-éducation, nuisances sonores aux abords de la maison d'arrêt, secteur sud rue de l'Unterelsau, île Stella, voirie, équipements sportifs, devenir de la maison au 40 rue de l'Unterelsau, création de jardins familiaux.

## **2. FORMULATION DE PROPOSITIONS ET REDACTONS D'AVIS**

### ***2.1. Parc naturel urbain (concerne les trois quartiers)***

Véritable transition entre la nature et la ville, un parc naturel urbain concrétise une démarche écologique de développement durable, malgré l'absence de cadre législatif et réglementaire.

Le Conseil de quartier s'interroge sur ce projet ; peu de réalisations opérationnelles à ce jour, bien que l'un des programmes prioritaires du projet d'agglomération 2000 – 2010 vise à aménager des parcs naturels urbains le long des cours d'eau ; d'autres délibérations du Conseil de Communauté ont suivi jusqu'en 2002, notamment la définition des périmètres d'études : environ 100 000 euros sur les 246 500 euros de crédits d'études votés ont été dépensés à ce jour.

Pour promouvoir ce projet une association a même été créée en avril 2008.

Le Conseil de quartier adopte une résolution qui permettra de consulter la collectivité territoriale sans empiéter sur le travail de fond qui sera entrepris dans l'atelier « développement urbain et environnement ».

### **Résolution :**

Le Conseil de quartier Montagne-Verte - Koenigshoffen - Elsau, réuni en séance plénière le 4 février 2009, exprime le vœu que le projet de réalisation d'un parc naturel urbain progresse de manière décisive.

Sachant qu'un parc naturel urbain vise à gérer harmonieusement les espaces naturels, les activités économiques et l'habitat, avec comme principaux objectifs :

- la préservation du patrimoine,
- le respect et la restauration de la biodiversité,
- la mise en valeur du patrimoine naturel, architectural, historique et culturel,
- la sensibilisation et l'éducation à l'environnement,

le Conseil de quartier

- souhaite savoir où en est la réflexion de la Ville de Strasbourg par rapport au projet de parc naturel urbain sur son secteur géographique, notamment en matière de périmètre.
- interroge la collectivité sur les objets et les conclusions des études déjà mises en œuvre,
- demande quelles seront les étapes de la future concertation en lien avec l'élaboration du plan local d'urbanisme.

Décision :

- Le Conseil de quartier adopte à l'unanimité la résolution proposée à l'intention du Maire et de l'Adjoint de quartier sur le projet de parc naturel urbain.

## ***2.2. Parvis de l'église protestante Saint-Paul***

Pour ce projet adopté en conseil municipal en 2006 pour un montant de 300 000 euros, la concertation a été menée à l'automne 2008 : réunion publique, exposition des deux projets ; le projet 1 a été préféré lors de la concertation.

Le projet répond à plusieurs objectifs :

- valoriser le patrimoine : platanes, berge du Mühlbach,
- créer un parvis piéton,
- sécuriser les modes doux et les personnes à mobilité réduite ( réduction de la place de la voiture )
- réorganiser le stationnement avec restitution de 32 places de stationnement ( plus 4 places en contrebas, le long de la berge ) et mise en place d'arceaux à vélos,
- rénover l'éclairage public.

Les travaux de réalisation sont prévus de la fin juillet à novembre 2009

Les membres du Conseil de quartier débattent sur la proposition d'un stationnement réglementé ( zone bleue ... ) pour permettre une meilleure fluidité de la durée de stationnement.

Décision : (unanimité moins deux abstentions)

- Le Conseil de quartier prend acte du projet issu de la concertation et suggère la mise en place d'un stationnement réglementé permettant une rotation des véhicules organisée et contrôlée sur ce parvis ainsi que l'implantation d'une signalétique parking vélos depuis la rue du Schnokeloch.

### **2.3. Création d'un marché à Koenigshoffen**

Lors de la réunion précédente, l'Adjoint de quartier a proposé la mise en place prochaine d'un marché rue Lothaire.

Un marché apporte une convivialité et une vitalité supplémentaires à un quartier. Pour qu'il soit viable, il y a nécessité d'avoir suffisamment de commerçants et une gamme de produits diversifiés ; il faut aussi veiller à ce qu'il ne soit pas concurrent avec celui de Hohberg et qu'il soit en complémentarité tant au niveau des produits vendus qu'au niveau des jours et heures proposés pour sa tenue.

Un membre du Conseil de quartier s'interroge sur le lieu d'implantation de ce marché : rue Lothaire ou parvis de l'église Saint-Paul.

Le Conseil de quartier propose de créer un groupe de travail spécifique dont les conclusions sont à rendre pour la réunion plénière du conseil de quartier du mois de mai.

Décision :

- Le Conseil de quartier décide de la création d'une commission « marché » ( unanimité moins 3 abstentions).

#### **2.4. Nuisances du tram au niveau des habitations CUS Habitat et question du haut débit internet. ( concerne l'Elsau )**

Le sujet du haut débit internet a déjà fait l'objet d'interventions de la part de l'Association des Résidents de l'Elsau ; en fait les habitants ne peuvent accéder qu'à un débit à peine supérieur à un Méga, quel que soit le contrat signé avec un opérateur.

Cette question ne concerne pas que l'Elsau mais aussi la Montagne-Verte qui se trouve trop éloignée du central de France Telecom ; de ce fait le haut débit est limité ; ceci pose un réel problème pour de petites entreprises et pas uniquement pour les particuliers.

France Telecom a déjà indiqué « que la majorité des lignes situées sur le quartier de l'Elsau ne sont pas éligibles à ce service car la distance par rapport au central téléphonique est trop importante » ; plus on s'en éloigne, moins on a de fiabilité du haut débit ; France Telecom précise d'ailleurs « que les lignes téléphoniques ... de l'Elsau présentent un affaiblissement supérieur à la limite admise ... ».

Une autre alternative consiste à développer rapidement la fibre optique à Strasbourg.

Concernant les nuisances du tram pour les locataires de CUS Habitat, la gêne a été importante lors de la mise en route du tram ; par contre, en automne et en hiver les rails ne sont pas secs et les fenêtres sont moins souvent ouvertes, d'où réduction du bruit et de sa perception ; un constat sur place, effectué ce jour, rue Cranach et rue Dürer, là où la voie du tram amorce un virage et passe au plus près des logements HLM n'a pas permis de conclure à une nuisance au niveau du bruit du tram.

De plus les témoignages des habitants entendus lors de la campagne électorale municipale n'ont pas pu être retrouvés, même à l'occasion de contacts avec les services de la CUS et le bailleur social CUS Habitat qui n'a pas recensé de plaintes liées au bruit occasionné par le tram.

Toutes ces investigations ne permettent pas de présenter de conclusions qui puissent servir à la rédaction d'un avis par le Conseil de quartier.

##### Décisions :

- Le Conseil de quartier sollicite, à l'unanimité, l'intervention de la Mairie envers les opérateurs pour améliorer le haut débit à l'Elsau, la Montagne-Verte mais aussi une partie de Koenigshoffen, en vertu du principe d'égalité urbaine.
- Le Conseil de quartier décide de surseoir, à l'unanimité, à toute rédaction d'avis concernant la question des nuisances du tram au niveau des habitations CUS Habitat, dans l'attente de recueillir éventuellement des doléances plus précises d'ici le printemps et l'été.

### **3. COMMUNICATIONS**

#### ***3.1. Panneaux électroniques d'information***

Trois panneaux électroniques d'information sont répartis entre l'Elsau, la Montagne-Verte et Koenigshoffen.

La direction de proximité a précisé les points suivants :

- Le message ne peut pas être ciblé par quartier,
- le message doit présenter un caractère général.

Décision :

- Le Conseil de quartier demande la mise en place, à fréquence régulière, de messages sur les panneaux électroniques d'information afin d'orienter les habitants sur vousaussi.org, ce site étant dédié aux instances de la démocratie locale.  
( unanimité moins 6 abstentions ; mention est faite que ces panneaux ne sont pas toujours très visibles, surtout si on circule en voiture)

#### ***3.2. Première réunion de l'atelier Mobilité (29 janvier 2009)***

Le responsable de la commission Urbanisme, présente les travaux de l'atelier Mobilité qui souhaite travailler sur trois thèmes prioritaires :

- circulation route de Schirmeck,
- circulation bus-tram en soirée sur les trois quartiers,
- piste cyclable et voie piétonne le long du canal de la Bruche.

La séance est levée à 21 h 00.

Bernard Baumgartner, porte-parole